

## C.A.P Employé de commerce multi-spécialités (E.C.M.S)

Ce CAP offre la possibilité de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, il est également possible de poursuivre des études.

### Débouchés :

Le titulaire du CAP ECMS peut travailler dans les commerces en libre service des petites ou grandes surfaces (supérettes, supermarchés, magasins d'habillement en libre service, etc.).

Il devra être polyvalent puisqu'il pourra être amené à occuper un poste de caissier, de gondolier ou être employé en réserve.

### Poursuite d'études :

Ce diplôme a pour objectif une insertion immédiate dans la vie active. Il est cependant possible d'envisager une poursuite d'études.

- Une formation complémentaire dans le domaine du commerce ;
- avec un très bon dossier : un baccalauréat vente, commerce ou accueil et relation aux clients et aux usagers (A.R.C.U).



L'internat est possible, renseignez-vous...

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - ACADÉMIE DE LA RÉUNION



### LYCÉE POLYVALENT ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

20 rue du lycée, 97425 LES AVIRONS

Tél.: 0262.38.09.16

Fax : 0262.38.19.87

Mél : ce.9740045f@ac-reunion.fr



## C.A.P E.C.M.S Employé de commerce multi-spécialités

LYCÉE POLYVALENT  
ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY



## C.A.P Employé de commerce multi-spécialités (E.C.M.S)

### Le public concerné :

Cette formation s'adresse aux jeunes sortants de troisième, 3<sup>ème</sup> SEGPA, 3<sup>ème</sup> Découverte Professionnelle.

### Les qualités requises :

- Avoir le sens du contact ;
  - être aimable ;
  - aimer rendre service ;
  - aimer bouger et le changement ;
  - être motivé par la vente ;
  - avoir une bonne présentation ;
  - avoir une bonne santé, être résistant physiquement ;
  - savoir appliquer les consignes ;
  - savoir compter ;
- 
- savoir travailler en équipe ;
  - savoir supporter les contraintes ;
  - être rigoureux dans le respect des règles de sécurité.

### Les entreprises :

- Superette, hard-discount, grande surface alimentaire et spécialisée, commerce traditionnel.



Approcher la vie professionnelle.

### Missions professionnelles :

Placé sous l'autorité du commerçant ou du responsable du point de vente ou du rayon, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client. Il lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclut la vente. Il participe par ailleurs à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits.

### Le déroulement de la formation :

- En deux ans après la 3<sup>ème</sup> ;
- enseignement général : 15h00 par semaine ;
- enseignement professionnel : 17h00 par semaine ;
- 16 semaines de formation en entreprise réparties sur les deux années.



Apprendre un métier.

### Le contenu de la formation :

#### En milieu professionnel :

- 16 semaines en entreprises réparties sur les 2 années de la formation.

#### En milieu scolaire :

- 15 heures d'enseignement général par semaine : Français, Histoire-géographie, Mathématiques-sciences, langue vivante, arts appliqués, éducation physique et sportive.
- 17 heures d'enseignement professionnel par semaine : réception des produits et tenue des réserves, maintien de l'état marchand du rayon, information du client, tenue du poste de caisse, environnement économique et juridique.

### L'examen :

Toutes les épreuves sont en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F).



Réaliser des périodes de formation en entreprise.